

GUIDE UTILISATEUR QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE



2025

La tarification solidaire, pourquoi pas vous ?

Plutôt que d'appliquer un prix unique, la tarification solidaire ajuste les tarifs en fonction de la capacité de paiement de chacun par le Quotient Familial**.

L'objectif est de garantir que toutes et tous aient accès à des services de base, même celles et ceux avec des revenus limités, contribuant ainsi à la réduction des inégalités socio-économiques.

La tarification solidaire concerne les services payants suivants : la cantine, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs maternel, le dispositif de bourse du conservatoire, le stationnement des résidents strasbourgeois, les transports en commun, les piscines et la patinoire, les bébés nageurs, l'aquabike, l'école municipale des sports, l'ordonnance verte,

La Ville et l'Eurométropole élargissent progressivement la tarification solidaire à de nouveaux services payants.

Le calcul du Quotient Familial se fait en divisant **le montant des revenus (montant net social) des 3 derniers mois de l'ensemble des membres du foyer hors prestations sociales et familiales par un certain nombre de parts, déterminé en fonction de la situation familiale. Chaque membre du foyer (le contribuable, son conjoint, les enfants à charge) est pris en compte, et des parts sont attribuées en fonction de critères tels que la situation matrimoniale, le nombre d'enfants, et éventuellement d'autres circonstances familiales.

Il existe aujourd'hui au niveau national deux références de quotient familial. Celui de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et celui des Impôts.

Les services payants de Ville et de l'Eurométropole ont fait le choix d'utiliser un Quotient Familial qui leur est propre : le quotient familial unique (QFU). Il est proche de celui des impôts avec une adaptation du nombre de parts pour les personnes seules avec ou sans enfants.

Pour obtenir rapidement son attestation de QFU, le plus simple est d'utiliser son numéro fiscal de référence (NFR). En France, le numéro fiscal de référence (NFR) est un identifiant unique attribué à chaque contribuable. Il est utilisé principalement dans le cadre de la déclaration d'impôts sur le revenu et d'autres démarches fiscales. Le NFR est généré par l'administration fiscale et reste inchangé tout au long de la vie du contribuable, même en cas de changement de situation (déménagement, mariage, etc.).

Le numéro fiscal de référence est composé de 13 chiffres. Il est généralement présent sur les documents fiscaux officiels tels que l'avis d'imposition et la taxe foncière. Il sert à identifier de manière unique chaque contribuable et à faciliter le suivi de ses obligations fiscales au fil des ans.

Après avoir créé votre compte sur le site Mon.Strasbourg.eu, il vous suffit de vous connecter et de suivre le lien <https://www.strasbourg.eu/tarifcation-solidaire>

Le formulaire de demande d'attestation comporte plusieurs étapes.

Pour le remplir, vous renseignez simplement votre numéro fiscal et votre date de naissance, puis vous complétez la partie décrivant la composition familiale. En retour, vous recevrez un mail vous invitant à télécharger l'attestation de quotient familial QFU dans le "Porte Document" de votre compte MonStrasbourg.eu

Si vous n'utilisez pas votre numéro fiscal de référence, il vous faudra fournir en complément un justificatif d'identité, de domicile et de revenus. Selon votre situation, cette demande d'attestation sera contrôlée par l'administration et sera disponible une fois la demande validée dans un délai de 7 jours.

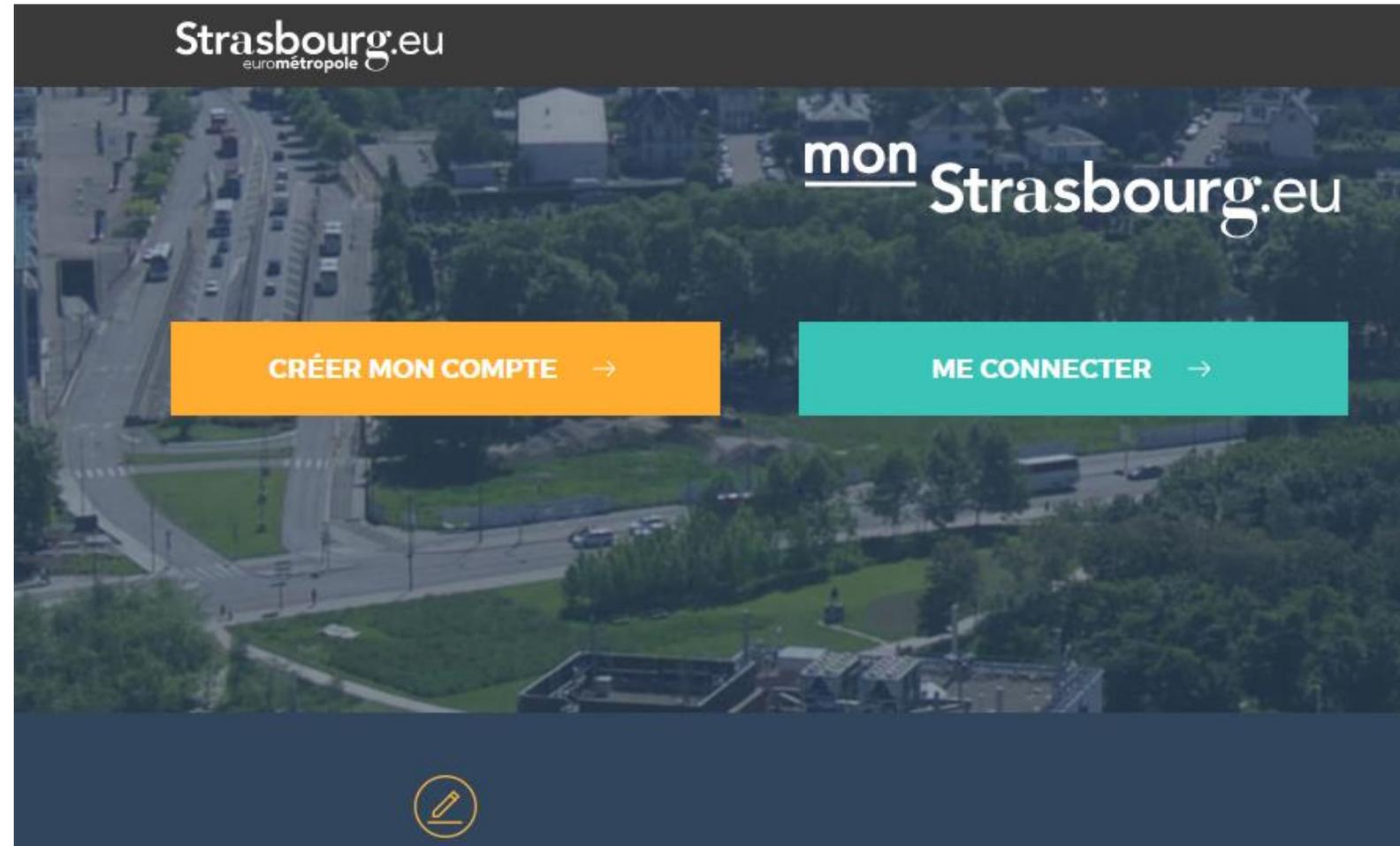
Si vous rencontrez des difficultés à faire votre demande de quotient familial unique en ligne, vous pouvez trouver de l'aide auprès d'un conseiller ou médiateur numérique dont les coordonnées figurent sur la cartographie des permanences numériques au lien suivant : <https://data.strasbourg.eu/explore/dataset/cnfs/custom/>.

Sommaire

1. **Avoir ou créer un compte « MonStrasbourg.eu »**
2. **Scénario avec n° fiscal**
3. **Scénario sans n° fiscal**



Avant toute saisie, assurez vous d'avoir un compte MonStrasbourg.eu ou créez vous un compte MonStrasbourg.eu à partir de votre adresse mail.



Courriel : *

Mot de passe : * Afficher

[CONNEXION →](#)

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

PAS ENCORE DE COMPTE MONSTRASBOURG.EU ?

[CRÉER UN COMPTE →](#)

[EN SAVOIR PLUS →](#)

Connectez vous avec votre adresse mail et votre mot de passe

Ou

Créez vous un compte. MonStrasbourg.eu

1. SCÉNARIO CLASSIQUE AVEC N° FISCAL



Avec mon numéro
fiscal, ma demande
est simple et rapide.

TARIFICATION SOLIDAIRE

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont instauré une politique tarifaire de leurs services publics, appelée la Tarification Solidaire, pour plus d'équité et de solidarité entre les citoyens.

En présentant cette attestation (à la CTS, à la cantine, et aux autres services périscolaires, dans les piscines, à la patinoire, pour obtenir une bourse à la licence sportive ou pour la demande de bourse au conservatoire, au stationnement résidant, etc). Vous bénéficierez de la réduction tarifaire adaptée à votre situation.

Elle est basée sur le quotient familial tel que défini par les impôts.

OBTENIR VOTRE ATTESTATION

Afin de bénéficier du tarif adapté à vos ressources, l'Eurométropole de Strasbourg met à disposition cette démarche en ligne pour faciliter l'obtention de votre attestation de quotient familial.

CALCUL AUTOMATIQUE AVEC AVIS D'IMPOSITION

- ❗ Pour obtenir cette attestation en quelques clics, sans aucun justificatif à joindre, nous vous invitons à vous munir d'un avis d'imposition ou celui de vos parents si vous êtes rattaché à leur foyer fiscal. Sur cet avis d'imposition figure votre numéro fiscal de référence comme indiqué dans la figure ci-dessous :

Vos références	Votre situation
<p>Pour accéder à votre espace particulier</p> <p>Numéro fiscal : 1 [REDACTED]</p> <p>Déclarant 1 (C) : [REDACTED]</p> <p>Déclarant 2 (C) : 30 12 470 008 473</p> <p>N° d'accès en ligne : voir votre déclaration</p> <p>Revenu fiscal de référence : 22 192</p>	<p>MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0 €</p>

Quel que soit votre situation, et dès lors que vous percevez une prestation sociale versée par la CAF, France Travail, la CPAM ou la CARSAT ou/et des ressources imposables, vous pouvez avoir accès à votre avis d'imposition.

CALCUL MANUEL SANS AVIS D'IMPOSITION

Si vous n'êtes pas bénéficiaires de prestations sociales et que vous n'avez jamais rempli de déclaration d'impôts, vous pouvez bénéficier de la tarification solidaire en complétant un formulaire et en joignant des justificatifs d'identité, de domiciliation et de ressources hors prestations sociales et familiales perçues les 3 derniers mois précédant votre demande.

Après la connexion, vous arrivez sur une page qui vous présente la tarification solidaire.

2

Vous allez commencer la démarche afin d'obtenir votre attestation de quotient familial unique en répondant aux différentes questions.

Si vous avez déjà fait une demande depuis le 1^{er} septembre dernier, il faut répondre « oui » cela signifie que votre situation a changé.

Votre demande sera sans n° fiscal de référence, il faudra joindre des pièces justificatives.



QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

Avez-vous fait une demande d'attestation de quotient familial sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg depuis le 1^{er} septembre dernier ?*

- Oui
- Non

i Vous devez cocher cette case si vous ou votre conjoint.e travaillez dans une organisation internationale ou une institution européenne

J'atteste sur l'honneur que*

- Je ne travaille pas pour une organisation internationale ou une institution européenne
- Je travaille pour une organisation internationale ou une institution européenne

J'atteste sur l'honneur que*

- Je suis allocataire CAF et je reçois une allocation actuellement
- Je ne reçois aucune allocation de la CAF actuellement

Je suis étudiant*

- Oui
- Non

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

Si vous ou votre conjoint.e attestez travailler pour une organisation internationale ou européenne, il faudra télécharger les justificatifs nécessaires et votre demande sera sans votre n° fiscal de référence.



QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

Avez-vous fait une demande d'attestation de quotient familial sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg depuis le 1er septembre dernier ?*

- Oui
- Non

i Vous devez cocher cette case si vous ou votre conjoint.e travaillez dans une organisation internationale ou une institution européenne

J'atteste sur l'honneur que*

- Je ne travaille pas pour une organisation internationale ou une institution européenne
- Je travaille pour une organisation internationale ou une institution européenne

J'atteste sur l'honneur que*

- Je suis allocataire CAF et je reçois une allocation actuellement
- Je ne reçois aucune allocation de la CAF actuellement

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

Si vous indiquez que vous êtes allocataire CAF, vous devrez répondre à la question suivante « êtes vous étudiant.e ».

Si vous indiquez que vous ne recevez aucune allocation de la CAF, vous passerez à l'étape suivante en cliquant sur « suivant »

4

Rappel des modalités pour obtenir votre attestation de quotient familial unique selon votre situation.

Si vous avez des enfants rattachés au foyer fiscal, répondez « oui » afin de renseigner leur identité ainsi que leur âge.

* Champs marqués d'un astérisque : champs obligatoires

NUMÉRO FISCAL DE RÉFÉRENCE

Vous disposez d'un numéro fiscal :

- Nous récupérons directement les informations nécessaires auprès des Impôts et aucun justificatif n'est à fournir.
- En renseignant ci-dessous votre numéro fiscal, vous autorisez l'Eurométropole de Strasbourg à utiliser les données des Impôts pour calculer votre quotient familial.
- Votre attestation sera disponible au bout de quelques minutes.
- Votre quotient familial est calculé sur la base de vos revenus de votre dernier avis d'imposition.



Vous ne disposez pas d'un numéro fiscal :

- Vous devrez nous donner toutes les informations nécessaires et les justificatifs correspondants et selon votre situation la validation de votre demande peut prendre plusieurs jours.
- Votre quotient familial est calculé sur la base de vos revenus des trois derniers mois, avec justificatifs.

Remarque : nous vous invitons également à contrôler les données sur l'attestation, une fois celle-ci disponible dans votre porte-document.

Votre situation*

- Je dispose d'un numéro fiscal
- Je ne dispose pas d'un numéro fiscal

FOYER FISCAL

Avez-vous un ou plusieurs enfants rattachés au foyer fiscal ?*

- Oui
- Non

Selon votre situation : la demande sera avec un numéro fiscal ou sans numéro fiscal de référence.

5

NUMÉRO FISCAL DE RÉFÉRENCE

Vous disposez d'un numéro fiscal :

- Nous récupérons directement les informations nécessaires auprès des Impôts et aucun justificatif n'est à fournir.
- En renseignant ci-dessous votre numéro fiscal, vous autorisez l'Eurométropole de Strasbourg à utiliser les données des Impôts pour calculer votre quotient familial.
- Votre attestation sera disponible au bout de quelques minutes.
- Votre quotient familial est calculé sur la base de vos revenus de votre dernier avis d'imposition.

i Vous ne disposez pas d'un numéro fiscal :

- Vous devrez nous donner toutes les informations nécessaires et les justificatifs correspondants et selon votre situation la validation de votre demande peut prendre plusieurs jours.
- Votre quotient familial est calculé sur la base de vos revenus des trois derniers mois, avec justificatifs.

Remarque : nous vous invitons également à contrôler les données sur l'attestation, une fois celle-ci disponible dans votre porte-document.

Votre situation*

- Je dispose d'un numéro fiscal
 Je ne dispose pas d'un numéro fiscal

Numéro fiscal de référence*

1234567891011

Date de naissance*

01/01/1950

FOYER FISCAL

Avez-vous un ou plusieurs enfants rattachés au foyer fiscal ?*

- Oui
 Non

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

Vous devez saisir votre n° fiscal à 13 chiffres et votre date de naissance.

Vous devez ici cocher si vous avez un ou plusieurs enfants rattachés au foyer fiscal.

6

COORDONNÉES

Civilité*

- Madame
- Monsieur

Nom*

MARTIN

Prénom*

Elsa

Téléphone fixe ou mobile

Adresse de messagerie*

martin.elsa@gmail.com

Votre identité est indiquée avec votre adresse mail de connexion sur MonStrasbourg.eu

Ces champs ne sont pas modifiables.

Il est possible de renseigner votre numéro de téléphone fixe ou mobile.

COMPOSITION FAMILIALE

Merci de renseigner le nom, prénom et la date de naissance de votre/vos enfant(s).



L'Eurométropole pourra être amenée à vérifier les éléments renseignés ci-dessous et vous demander éventuellement une pièce justificative.

Nom*

MARTIN

Prénom*

Félix

Date de naissance*

10/10/2006



+ Ajouter un enfant

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

Vous pouvez ajouter d'autres enfants à charge selon la composition de votre foyer en cliquant sur « +Ajouter un enfant ».

QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

* Champs marqués d'un astérisque : champs obligatoires

INFORMATIONS SUR VOS DONNÉES PERSONNELLES

L'Eurométropole de Strasbourg, sis 1 parc de l'Etoile 67000 Strasbourg, traite vos données personnelles dans le but de vous faire bénéficier de tarifs réduits pour ses prestations payantes en fonction de vos revenus fiscaux. Pour cela, les éléments demandés permettront de vous établir une attestation de quotient familial valable du 1er septembre de l'année en cours jusqu'au 31 août de l'année suivante pour tous les services payants proposant une tarification solidaire

Ce traitement est nécessaire pour l'exécution d'une mission de service public (article 114-8 du code des relations entre le public et l'administration). Si vous disposez d'un numéro fiscal nous récupérons directement les informations nécessaires (coordonnées postales, revenu imposable, nombre de parts, nom, prénom et date de naissance du déclarant 1 et 2) auprès de la DGFiP et aucun justificatif n'est à fournir. À défaut, vous devrez nous donner toutes les informations nécessaires et les justificatifs correspondants.

Le destinataire de vos données sont les services habilités de la Ville et Eurométropole de Strasbourg. Vos données personnelles sont conservées jusqu'à 12 mois.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation des traitements, et le droit d'introduire **une réclamation auprès de la CNIL**.

Pour exercer vos droits, vous pouvez effectuer une demande :

- Soit via **le formulaire dédié**
- Soit en contactant le délégué à la protection des données, à l'adresse suivante : **dpo@strasbourg.eu**
- Soit par courrier au Centre administratif, 1 Parc de l'Etoile, 67000 Strasbourg
- Soit en vous adressant directement à l'accueil du Centre administratif

Pour en savoir plus sur vos droits et notre politique concernant la gestion de vos données personnelles, vous pouvez consulter notre **politique de confidentialité**

En cochant cette case, j'atteste que toutes les informations présentes dans ce formulaire sont justes *

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

VALIDER →

Veillez prendre connaissance des informations communiquées, puis cochez la case sur la conformité de votre déclaration.

QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

Le formulaire a été enregistré le 22/05/2025 09:58 avec le numéro 419-1829.

Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : DCZTCVWM

RÉSUMÉ (AFFICHER LE DÉTAIL DE LA DEMANDE)

HISTORIQUE

+ Enregistrement de la demande
22/05/2025 09:58
Manuella TEST

✓ Dans un délai maximum de 7 jours, vous allez recevoir un mail avec un lien pour télécharger votre attestation.

Votre demande d'attestation de quotient familiale unique est prise en compte. Vous pouvez cliquer sur « afficher le détail », il y a un récapitulatif de votre demande.

Votre demande d'attestation de quotient familiale unique a été enregistrée.
L'attestation vous sera délivrée sous un délai maximum de 7 jours.
Vous recevrez un mail contenant un résumé des informations renseignées lors de votre demande de QF unique.



Strasbourg.eu - : Demande de quotient familial n° 419-631 – attestation à télécharger

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Bonjour,

Votre demande n° 419-631 a été validée. Votre attestation de quotient familial mensuel, renseignée avec les éléments qui concernent votre situation, est disponible sur votre porte document : <https://porte-doc-strasbourg.test.entrouvert.org/> Nous vous invitons à vérifier l'exactitude des informations qui figurent sur l'attestation.

Cordialement,

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg

www.strasbourg.eu

Vous recevez ensuite un lien dans votre messagerie vous permettant de télécharger l'attestation de quotient familial unique.

Les informations que vous fournissez sont contrôlées avant ou après délivrance de l'attestation.

Le choix des attestations à contrôler se fait par tirage aléatoire.

11

Identifiant de votre attestation.

Sur cette attestation, il n'y a pas la mention avec **valeur CTS** ce qui signifie que vous avez coché « Je suis allocataire de la CAF ».

Il faut présenter l'attestation de droits et de paiements CAF aux services de la CTS.

QR code accessible pour certains services de la Tarification Solidaire.

Strasbourg.eu eurométropole

Capitale européenne

ID attestation : 2024-QRVTGA

Strasbourg, le 13/11/2024

ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (QF Unique)

Les services de l'Eurométropole de Strasbourg certifient que
MARTIN Elsa, né(e) le 10/10/1982

Ainsi que les membres de sa famille :
MARTIN Félix, né(e) le 10/10/2016

DOMICILE : 20 Rue des Petites Fleurs 67200 STRASBOURG

Bénéficient d'un QF Unique de 250 €.

Cette attestation est valable jusqu'au 31 août 2025.



Julie ARANEDER
Directrice générale adjointe des services
Transformation sociale et sociétale

Logo of the City of Strasbourg and the Eurometropole of Strasbourg.

Ville et Eurométropole
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cédex - France

Téléphone : +33 (0)3 68 98 50 00
Courriel : courriel@strasbourg.eu
Site internet : www.strasbourg.eu

En fonction du montant de votre QF unique, vous aurez des réductions tarifaires auprès des services payants indiqué au lien suivant :
<https://www.strasbourg.eu/tarification-solidaire>

Les enfants sont indiqués avec leur identité et leur date de naissance.

La date de validité est indiquée sur l'attestation.

12

Identifiant de votre attestation.

La valeur CTS sur l'attestation signifie que vous avez coché « ne pas être allocataire de la CAF. »

QR code accessible pour certains services de la Tarification Solidaire.

Strasbourg.eu eurométropole 

ID attestation : 2024-GPWODI
Strasbourg, le 18/09/2024

**ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (QF Unique)**

Les services de l'Eurométropole de Strasbourg certifient que
MARTIN Elsa, né(e) le 10/10/1982

Ainsi que les membres de sa famille :
MARTIN Félix, né(e) le 10/10/2016

DOMICILE : 20 Rue des Petites Fleurs 67200 STRASBOURG

Bénéficient d'un QF Unique de 500 €.
Valeur CTS : 400 €.
Cette attestation est valable jusqu'au 31 août 2025.




Julie ARANEDER
Directrice générale adjointe des services
Transformation sociale et sociétale

 Ville et Eurométropole
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex - France
Téléphone : +33 (0)3 88 98 50 00
Courriel : courrier@strasbourg.eu
Site internet : www.strasbourg.eu

En fonction du montant de votre QF unique, vous aurez des réductions tarifaires auprès des services payants indiqué au lien suivant : <https://www.strasbourg.eu/tarification-solidaire>

Les enfants sont indiqués avec leur identité et leur date de naissance.

La date de validité est indiquée sur l'attestation.

2. SCÉNARIO SANS N° FISCAL

Si l'utilisateur fait une demande sans numéro fiscal cela signifie que sa situation a changé ou que l'utilisateur n'a pas de numéro fiscal.



TARIFICATION SOLIDAIRE

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont instauré une politique tarifaire de leurs services publics, appelée la Tarification Solidaire, pour plus d'équité et de solidarité entre les citoyens.

En présentant cette attestation (à la CTS, à la cantine, et aux autres services périscolaires, dans les piscines, à la patinoire, pour obtenir une bourse à la licence sportive ou pour la demande de bourse au conservatoire, au stationnement résidant, etc). Vous bénéficiez de la réduction tarifaire adaptée à votre situation.

Elle est basée sur le quotient familial tel que défini par les impôts.

OBTEINIR VOTRE ATTESTATION

Afin de bénéficier du tarif adapté à vos ressources, l'Eurométropole de Strasbourg met à disposition cette démarche en ligne pour faciliter l'obtention de votre attestation de quotient familial.

CALCUL AUTOMATIQUE AVEC AVIS D'IMPOSITION

- ❗ Pour obtenir cette attestation en quelques clics, sans aucun justificatif à joindre, nous vous invitons à vous munir d'un avis d'imposition ou celui de vos parents si vous êtes rattaché à leur foyer fiscal. Sur cet avis d'imposition figure votre numéro fiscal de référence comme indiqué dans la figure ci-dessous :

Vos références		Votre situation	
Pour accéder à votre espace particulier		MONTANT DE VOTRE IMPÔT	0 €
Numéro fiscal :	1 [REDACTED]		
Déclarant 1 (C) :	[REDACTED]		
Déclarant 2 (C) :	30 12 470 808 473		
N° d'accès en ligne :	voir votre déclaration		
Revenu fiscal de référence :	22 192		

Quel que soit votre situation, et dès lors que vous percevez une prestation sociale versée par la CAF, France Travail, la CPAM ou la CARSAT ou/et des ressources imposables, vous pouvez avoir accès à votre avis d'imposition.

CALCUL MANUEL SANS AVIS D'IMPOSITION

Si vous n'êtes pas bénéficiaires de prestations sociales et que vous n'avez jamais rempli de déclaration d'impôts, vous pouvez bénéficier de la tarification solidaire en complétant un formulaire et en joignant des justificatifs d'identité, de domiciliation et de ressources hors prestations sociales et familiales perçues les 3 derniers mois précédant votre demande.

Après la connexion, vous arriverez sur une page qui vous présente la tarification solidaire.

2

Vous allez commencer la démarche afin d'obtenir votre attestation de quotient familial unique en répondant aux différentes questions.

Si vous avez déjà fait une demande depuis le 1^{er} septembre dernier, il faut répondre « oui » cela signifie que votre situation a changé.

Votre demande sera sans n° fiscal de référence il faudra joindre des pièces justificatives.



QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

Avez-vous fait une demande d'attestation de quotient familial sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg depuis le 1^{er} septembre dernier ?*

- Oui
- Non

i Vous devez cocher cette case si vous ou votre conjoint.e travaillez dans une organisation internationale ou une institution européenne

J'atteste sur l'honneur que*

- Je ne travaille pas pour une organisation internationale ou une institution européenne
- Je travaille pour une organisation internationale ou une institution européenne

J'atteste sur l'honneur que*

- Je suis allocataire CAF et je reçois une allocation actuellement
- Je ne reçois aucune allocation de la CAF actuellement

Je suis étudiant*

- Oui
- Non

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

Si vous ou votre conjoint.e attestez travailler pour une organisation internationale ou européenne, il faudra télécharger les justificatifs nécessaires et votre demande sera sans votre n° fiscal de référence.



QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

Avez-vous fait une demande d'attestation de quotient familial sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg depuis le 1er septembre dernier ?*

- Oui
- Non

i Vous devez cocher cette case si vous ou votre conjoint.e travaillez dans une organisation internationale ou une institution européenne

J'atteste sur l'honneur que*

- Je ne travaille pas pour une organisation internationale ou une institution européenne
- Je travaille pour une organisation internationale ou une institution européenne

J'atteste sur l'honneur que*

- Je suis allocataire CAF et je reçois une allocation actuellement
- Je ne reçois aucune allocation de la CAF actuellement

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

Si vous indiquez que vous êtes allocataire CAF, vous devrez répondre à la question suivante « êtes vous étudiant.e ».

Si vous indiquez que vous ne recevez aucune allocation de la CAF, vous passerez à l'étape suivante en cliquant sur « suivant »

NUMÉRO FISCAL DE RÉFÉRENCE

Vous disposez d'un numéro fiscal :

- Nous récupérons directement les informations nécessaires auprès des Impôts et aucun justificatif n'est à fournir.
- En renseignant ci-dessous votre numéro fiscal, vous autorisez l'Eurométropole de Strasbourg à utiliser les données des Impôts pour calculer votre quotient familial.
- Votre attestation sera disponible au bout de quelques minutes.
- Votre quotient familial est calculé sur la base de vos revenus de votre dernier avis d'imposition.



Vous ne disposez pas d'un numéro fiscal :

- Vous devrez nous donner toutes les informations nécessaires et les justificatifs correspondants et selon votre situation la validation de votre demande peut prendre plusieurs jours.
- Votre quotient familial est calculé sur la base de vos revenus des trois derniers mois, avec justificatifs.

Remarque : nous vous invitons également à contrôler les données sur l'attestation, une fois celle-ci disponible dans votre porte-document.

Votre situation*

- Je dispose d'un numéro fiscal
 Je ne dispose pas d'un numéro fiscal

⚠ Rappel : sans numéro fiscal, des justificatifs seront à fournir et la procédure prendra plus de temps.

FOYER FISCAL

Avez-vous un ou plusieurs enfants rattachés au foyer fiscal ?*

- Oui
 Non

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

Si vous ne disposez pas d'un numéro fiscal, il vous faudra suivre la démarche et télécharger les justificatifs nécessaires.

5

La date de naissance est à renseigner.

COORDONNÉES

Civilité*

- Madame
 Monsieur

Nom*

MARTIN

Prénom*

Elsa

Date de naissance*

01/01/1950

Téléphone fixe ou mobile

Adresse de messagerie*

martin.elsa@gmail.com

ADRESSE POSTALE

Numéro et nom de la rue*

Ex : 5 rue des fleurs

1 Place de la Bourse

Code postal*

67000

Ville*

STRASBOURG

L'adresse mail n'est pas modifiable. Votre nom et votre prénom ont déjà enregistrés via votre compte MonStrasbourg.eu

Vous devez compléter vos coordonnées postales.

COMPOSITION FAMILIALE

Merci de renseigner le nom, prénom et la date de naissance de votre/vos enfant(s).

i L'Eurométropole pourra être amenée à vérifier les éléments renseignés ci-dessous et vous demander éventuellement une pièce justificative.

Nom*	Prénom*	Date de naissance*	
MARTIN	Félix	10/10/2006	 

Il est nécessaire de respecter le format de la date de naissance.

Nom*	Prénom*	Date de naissance*	
MARTIN	Louison	11/11/2005	 

+ Ajouter un enfant

Vous pouvez ajouter d'autres enfants à charge selon la composition de votre foyer en cliquant sur « + Ajouter un enfant ».

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

* Champs marqués d'un astérisque : champs obligatoires

Seules les ressources des trois derniers mois de l'ensemble des membres du foyer hors prestations sociales et familiales sont prises en compte dans le calcul du QF unique. Il s'agit par exemple des salaires, des pensions alimentaires dans le cadre des études, les indemnités journalières maladie, les pensions d'invalidité, les allocations de chômage de France travail.

À noter : les prestations sociales et familiales, comme par exemple le RSA, l'allocation adulte handicapé (AAH), les allocations familiales, l'allocation logement (APL), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA) et l'allocation pour demandeur d'asile (ADA), ne sont pas prises en compte dans le calcul du QF unique.

INFORMATIONS FISCALES

Montant des revenus (montant net social) des trois derniers mois de l'ensemble des membres du foyer hors prestations sociales et familiales*

6000

PARTS ET PERSONNES À CHARGE SELON LES IMPÔTS

Pour votre information le lien suivant vous montre comment calculer votre nombre de parts : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033817781/

Nombre de parts fiscales*

2

Nombre d'enfants à charge selon les Impôts*

2

COMPOSITION FAMILIALE

Situation familiale*

MARIÉ(E)

Nom du conjoint*

MARTIN

Prénom du conjoint*

Eric

Date de naissance du conjoint*

18/03/1948

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

Tous les champs marqués d'un astérisque rouge sont des champs obligatoires.

Vous devez déclarer les revenus perçus des 3 derniers mois de tous les membres du foyer hors prestations sociales et familiales.

INFORMATIONS FISCALES

Montant des revenus (montant net social) des trois derniers mois de l'ensemble des membres du foyer hors prestations sociales et familiales*

champ obligatoire

PARTS ET PERSONNES À CHARGE SELON LES IMPÔTS



Pour votre information le lien suivant vous montre comment calculer votre nombre de parts : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033817781/

Nombre de parts fiscales*

champ obligatoire

Nombre d'enfants à charge selon les Impôts*

champ obligatoire

Pour savoir le nombre de parts fiscales à déclarer correspondant à votre situation familiale : vous pouvez cliquer sur le lien suivant.

9

SITUATION DE FAMILLE	NOMBRE DE PARTS
Célibataire, divorcé ou veuf sans enfant à charge	1
Marié sans enfant à charge	2
Célibataire ou divorcé ayant un enfant à charge	1,5
Marié ou veuf ayant un enfant à charge	2,5
Célibataire ou divorcé ayant deux enfants à charge	2
Marié ou veuf ayant deux enfants à charge	3
Célibataire ou divorcé ayant trois enfants à charge	3
Marié ou veuf ayant trois enfants à charge	4
Célibataire ou divorcé ayant quatre enfants à charge	4
Marié ou veuf ayant quatre enfants à charge	5
Célibataire ou divorcé ayant cinq enfants à charge	5
Marié ou veuf ayant cinq enfants à charge	6
Célibataire ou divorcé ayant six enfants à charge	6

Selon votre composition familiale, ce tableau vous indique le nombre de parts fiscales à renseigner .

QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

* Champs marqués d'un astérisque : champs obligatoires

INFORMATION

L'Eurométropole pourra être amenée à vérifier la conformité de votre demande de quotient familial en effectuant un contrôle des pièces justificatives.

i En cas d'anomalie ou d'incohérence, elle pourra vous demander des pièces justificatives complémentaires et suspendre la validité de votre attestation de quotient familial.

Elle vous informe que tout usage délibéré de faux est puni par la loi et passible de peines prévues par le code pénal.

JUSTIFICATIFS

Vous devez joindre les justificatifs de vos ressources des trois derniers mois ainsi que ceux de votre éventuel conjoint afin que l'Eurométropole calcule votre quotient familial et vous délivre l'attestation de QF unique.

Sélectionnez dans la liste ci-dessous les différents types de justificatifs que vous souhaitez fournir :

Type de pièces justificatives*

- Fiches de paie (montant net social)
- Indemnités France Travail (ARE)
- Indemnités journalières de sécurité sociale imposables (maladie, maternité)
- Pensions alimentaires reçues ou versées
- Retraites, préretraites, pensions et rentes
- Justificatifs de revenus des enfants rattachés au foyer fiscal
- Autres ressources (URSSAF, attestation CAF, revenus fonciers,...)

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

Justificatif d'identité*



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Justificatif de domicile*



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Tous les champs marqués d'un astérisque sont des champs obligatoires.

Sélectionnez les pièces justificatives qui correspondent **aux revenus des 3 derniers mois de tous les membres de votre foyer.**

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

Justificatif d'identité*

Téléchargement terminé.
Pièce d'identité.pdf

Justificatif de domicile*

Téléchargement terminé.
justificatif-domicile.pdf

Les astérisques en rouge désignent les pièces justificatives obligatoires à transmettre.

FICHES DE PAIE (NET IMPOSABLE)

Fiches de paie (net imposable)*

Téléchargement terminé.
Bulletin de paie.pdf



Fiches de paie (net imposable)*

Téléchargement terminé.
Bulletin de paie.pdf



Fiches de paie (net imposable)*

Téléchargement terminé.
Bulletin de paie.pdf



QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

* Champs marqués d'un astérisque : champs obligatoires

INFORMATIONS SUR VOS DONNÉES PERSONNELLES

L'Eurométropole de Strasbourg, sis 1 parc de l'Etoile 67000 Strasbourg, traite vos données personnelles dans le but de de vous faire bénéficier de tarifs réduits pour ses prestations payantes en fonction de vos revenus fiscaux. Pour cela, les éléments demandés permettront de vous établir une attestation de quotient familial valable du 1er août de l'année en cours jusqu'au 31 août de l'année suivante pour tous les services payants proposant une tarification solidaire

Ce traitement est nécessaire pour l'exécution d'une mission de service public (article 114-8 du code des relations entre le public et l'administration). Si vous disposez d'un numéro fiscal nous récupérons directement les informations nécessaires (coordonnées postales, revenu imposable, nombre de parts, nom, prénom et date de naissance du déclarant 1 et 2) auprès de la DGFIP et aucun justificatif n'est à fournir. À défaut, vous devrez nous donner toutes les informations nécessaires et les justificatifs correspondants.

Le destinataire de vos données sont les services habilités de la Ville et Eurométropole de Strasbourg. Vos données personnelles sont conservées jusqu'à 12 mois.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation des traitements, et le droit d'introduire **une réclamation auprès de la CNIL**.

Pour exercer vos droits, vous pouvez effectuer une demande :

- Soit via **le formulaire dédié**
- Soit en contactant le délégué à la protection des données, à l'adresse suivante : **dpo@strasbourg.eu**
- Soit par courrier au Centre administratif, 1 Parc de l'Etoile, 67000 Strasbourg
- Soit en vous adressant directement à l'accueil du Centre administratif

Pour en savoir plus sur vos droits et notre politique concernant la gestion de vos données personnelles, vous pouvez consulter notre **politique de confidentialité**

En cochant cette case, j'atteste que toutes les informations présentes dans ce formulaire sont justes *

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

VALIDER →

Fin du formulaire pour la demande de QF unique.

Veuillez prendre connaissance des informations communiquées, puis cochez la case sur la conformité de votre déclaration.



QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE

Le formulaire a été enregistré le 22/05/2025 09:58 avec le numéro 419-1829.

Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : DCZTCWVM

RÉSUMÉ (AFFICHER LE DÉTAIL DE LA DEMANDE)

HISTORIQUE

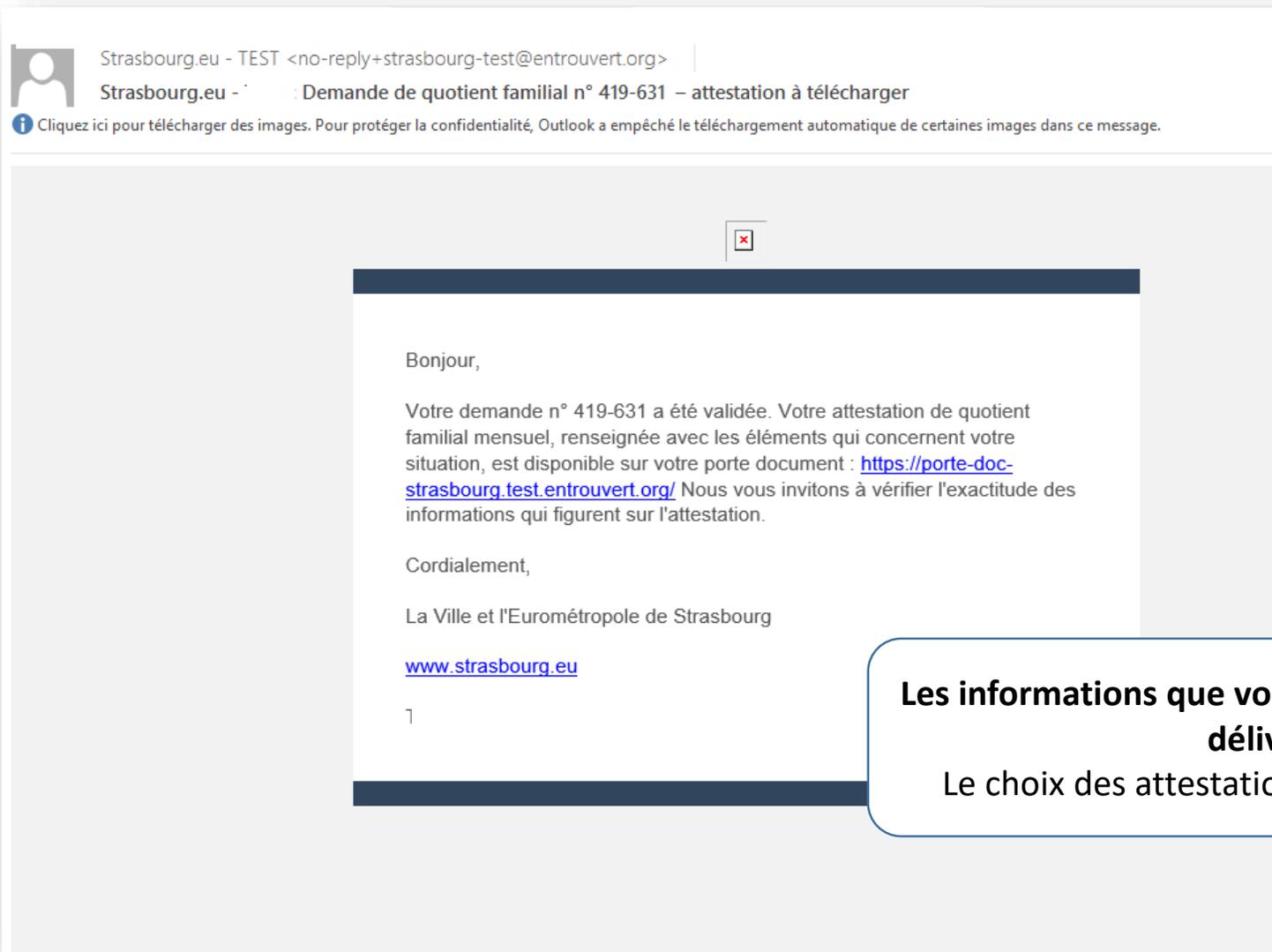


Enregistrement de la demande
22/05/2025 09:58
Manuella TEST

✓ Dans un délai maximum de 7 jours, vous allez recevoir un mail avec un lien pour télécharger votre attestation.

Votre demande d'attestation de quotient familiale unique a été enregistrée.
L'attestation vous sera délivrée sous un délai maximum de 7 jours.
Vous recevrez un mail contenant un résumé des informations renseignées lors de votre demande de QF unique.

14



Vous recevez par la suite un lien dans votre messagerie vous permettant de télécharger l'attestation de quotient familial unique.

Les informations que vous fournissez sont vérifiées avant ou après délivrance de l'attestation.

Le choix des attestations vérifiées se fait de manière aléatoire.

15

Identifiant de votre attestation.

ID attestation : 2024-QRVTGA

Strasbourg, le 13/11/2024

ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (QF Unique)

Les services de l'Eurométropole de Strasbourg certifient que

MARTIN Elsa, né(e) le 10/10/1982

Ainsi que les membres de sa famille :
MARTIN Félix, né(e) le 10/10/2016

DOMICILE : 20 Rue des Petites Fleurs 67200 STRASBOURG

Bénéficiaire d'un QF Unique de 250 €.

Cette attestation est valable jusqu'au 31 août 2025.

En fonction du montant de votre QF unique, vous aurez des réductions tarifaires auprès des services payants indiqué au lien suivant :

<https://www.strasbourg.eu/tarification-solidaire>

Les enfants sont indiqués avec leur identité et leur date de naissance.

Sur cette attestation, il n'y a pas la mention avec **valeur CTS** ce qui signifie que vous avez coché « Je suis allocataire de la CAF ».

Il faudra présenter l'attestation de droits et de paiements CAF aux services de la CTS.

La date de validité est indiquée sur l'attestation.

QR code accessible pour certains services de la Tarification Solidaire.



Julie ARANEDER
Directrice Générale adjointe des services
Transformation sociale et sociétale

16

Identifiant de votre attestation.

ID attestation : 2024-GPWODI

Strasbourg, le 18/09/2024

**ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL UNIQUE
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (QF Unique)**

Les services de l'Eurométropole de Strasbourg certifient que

MARTIN Elsa, né(e) le 10/10/1982

Ainsi que les membres de sa famille :
MARTIN Félix, né(e) le 10/10/2016

DOMICILE : 20 Rue des Petites Fleurs 67200 STRASBOURG

Bénéficient d'un QF Unique de 500 €.
Valeur CTS : 400 €.
Cette attestation est valable jusqu'au 31 août 2025.

Les enfants sont indiqués
avec leur identité et leur
date de naissance.

La valeur CTS sur l'attestation signifie que vous
avez coché « ne pas être allocataire de la CAF. »



Julie ARANEDER
Directrice générale adjointe des services
Transformation sociale et sociétale

La date de validité est
indiquée sur l'attestation.

QR code accessible pour certains
services de la Tarification Solidaire.

En fonction du montant de votre QF unique,
vous aurez des réductions tarifaires auprès
des services payants indiqué au lien suivant :
<https://www.strasbourg.eu/tarification-solidaire>